Département de l'AIN Canton de CHATILLON S/CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS **2017-03-05**	**ANNEE 2017** *Objet* : **Modification du taux de la taxe d'aménagement**

Le seize mars deux mille dix sept

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.

Présents : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, DE CLAVIERE Eric, Lionel GENTIT, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET *formant la majorité des membres en exercice*

Excusés *:* MM. Mélusine BALLIF donne pouvoir à Franck CALAS, Thierry CHABANON, Marie-Pierre GINTRAND donne pouvoir à Michel AUBRUN, Gérard SZYNDRALEWIEZ donne pouvoir à Didier REY à, Nathalie VERNUS PROST donne pouvoir à Jean-Pierre CHAMPION.

Secrétaire de séance élue : Jocelyne ROLLET

Date convocation : 11 mars 2017
Membres en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14
***
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20/10/2011 fixant le taux de la taxe d'aménagement à 4%.

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L. 331-1 et suivants Monsieur le Maire propose de passer ce taux à 5%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE à 13 voix pour et 1 abstention de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5%.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette modification.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION